



## DÉCISION

N° : 2024-186

Exécutoire le : 12 SEP. 2024

Publiée / Notifiée le : 12 SEP. 2024

Visée le : 04 SEP. 2024

*MARCHES PUBLICS*  
**Marché n°24035**  
**Maitrise d'œuvre pour le déploiement du stationnement payant**  
**Parkings Grand Lac**  
**Attribution**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°24036 relatif à la maîtrise d'œuvre pour le déploiement du stationnement payant, pour une durée de 13 mois, non renouvelable.

Le montant forfaitaire provisoire du marché est de 42 500 € HT avec un taux de 4.25%

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise CABINET UGUET domiciliée 57 rue des Martinets 74250 Fillinges

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Cabinet UGUET

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,  
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine, tourisme communal et gens du voyage  
le 03/09/2024 16:05:40



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2024-186 : Marché n.24035 relatif à la maîtrise d'oeuvre pour le déploiement du stationnement payant - Parkings Grand Lac - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 04/09/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 04/09/2024

---

**Numéro de l'acte :** dec774 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20240903-dec774-AR

---

**Date de décision :** 03/09/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)